

**II^e CONFERENCE INTERNATIONALE
DU RESEAU « FORMATION AGRICOLE ET RURALE » (FAR)
« Rôle des acteurs dans l'orientation et le fonctionnement des dispositifs de
formation rurale pour le développement »
TUNIS – 19 au 23 mai 2008**

LES BESOINS EN FORMATION DES FEMMES EN MILIEU RURAL ALGERIEN

Intervention de Madame Fatiha GUERROUCHE, Sociologue, chargée d'étude à l'Institut National de la Vulgarisation Agricole, Algérie

INTRODUCTION

Les besoins en formation des femmes en milieu rural ont connu une grande évolution ces dernières années. Cette évolution est due aux différentes mutations socio-économiques culturelles et politiques du pays. La formation qui englobe aussi bien l'acte d'apprentissage de savoir, de savoir faire que l'initiation à des types de comportement requis pour l'exercice d'un rôle ; est à notre sens garante de progrès et devra accompagner tout soutien visant la promotion économique ou sociale des femmes rurales et notamment les jeunes filles.

Les femmes en milieu rural ont une forte conscience de leur valeur, cette conscience semble influencer fortement leurs attitudes et leurs comportements, et de ce fait favoriser et augmenter leurs besoins en formation. Si auparavant, la mentalité et la sociologie des familles vivant en milieu rural, refusaient que leurs filles travaillent dans l'administration à cause des coutumes et des traditions, qui s'opposent à la mixité et ces conséquences, aujourd'hui, on constate que le refus et le rejet d'un travail administrative notamment celui lié au travail de secrétariat n'est plus rejeté par les familles, du moment qu'on constate l'existence d'un nombre important de femmes qui travaillent dans l'administration et qui sont poussées et conseillées par leurs familles à assurer un salaire fixe. La question du rejet aujourd'hui est plutôt liée aux jeunes filles elles mêmes qui refusent le plein temps du travail administrative à cause de salaires dérisoires offerts par l'administration.

Les femmes, notamment les jeunes filles, préfèrent poursuivre des formations qualifiantes qui leurs permettent de travailler pour elles mêmes et d'ouvrir des unités de production leurs procurant une bonne rente et un bon avenir contrairement au travail administratif qui prend plus de temps aux femmes et qui ne leur ouvre pas assez d'horizons pour leur épanouissement et leur développement.

De ce fait, il apparaît clairement que les choix des formations en général sont liés à un projet professionnel plus sure ; pour les femmes la réussite de leurs projets reste l'objectif à atteindre. Ainsi la formation si l'on peut l'appeler professionnel tient une place importante et, est considérée comme un élément dynamique devant permettre la réalisation de certains objectifs , notamment le fait d'être reconnu par les autres.

L'APPORT DES DIFFERENTS MINISTERES DANS L'EVALUATION DES BESOINS EN FORMATION DES FEMMES RURALES :

Les actions de formation menées en direction des femmes en milieu rural il y a quelque années de cela, ne répondaient pas à une stratégie d'intervention claire et homogène, mais étaient pour la plupart sporadiques et ponctuelles sans suivi, conjugués au manque de coordination entre les différents intervenants qui ont inscrit le volet <<formation des femmes rurales>> dans leurs activités, ce qui n'a pas permis de tirer profit des expériences, de capitaliser les acquis et de reproduire les effets positifs.

Tirant profits des erreurs du passé, nous assistons à une réelle coordination entre les différents ministères qui tentent, en tenant compte des spécificités du monde rural en général et des jeunes filles en particulier, de

développer des programmes et des actions de formation en milieu rural, et cela sous plusieurs formes, quelles soient dans le cadre des formations diplômantes, ou dans le cadre des différents projets de développement, qui engagent quelques ministères, tel que le ministère de l'agriculture et du développement rural, avec le ministère de la formation professionnelle, le ministère de la solidarité et le ministère de la santé de la population et de la réforme hospitalière .

Il est à noter ici, que l'intervention et le rôle des différents ministères, notamment celui de la formation professionnelle en matière de formation des femmes en milieu rural (formation qualifiante ou diplômante) , est basée surtout sur l'offre et l'ouverture de divers créneaux de formation spécialisée, cette offre émane des besoins en formation du monde rural.

1- FORMATIONS ASSUREES PAR LE MINISTERE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE :

1- formation spécifiques destinées au milieu rural :

Prenant en compte les difficultés diverses existant en milieu rural, telles que le manque de moyens de transport et afin de répondre aux besoins et aspirations d'une forte population juvénile, notamment féminine, d'occuper une place utile dans la vie active, le ministère de la formation professionnelle a entrepris depuis 1997 des actions de formation professionnelle en direction des jeunes ruraux qui ont abouti notamment à l'ouverture **de sections détachées en milieu rural**. Ces dernières ont été ouvertes dans plusieurs localités dès que les conditions exigées sont réunies, pour ce faire la contribution des collectivités locales (Daïras, APC,) ainsi que les associations existantes a été sollicitée pour doter ces sections en moyens humains et matériels dont elles ont besoin. Ces sections détachées dites <sections légères > offrent des possibilités de formation en : broderie, couture, tapisserie et coiffure mais aussi dans une proportion plus réduite en ; informatique, comptabilité et autres spécialités, le niveau requis pour accéder à ces formations varie du niveau zéro à celui de 3eme année secondaire (selon la filière).la diffusion de l'information liée à ces formations, est assurée par les services des APC qui entreprennent des prospections dans les quartiers et même auprès des familles pour recenser les jeunes (et surtout les filles) susceptibles d'être recrutées par ces formations et les informer (directement par affiche) des possibilités qui leur sont offertes. Concernant l'encadrement de ces formations il est assuré par des formateurs spécialisés recrutés par l'APC dans le cadre du filet social ou contractuel.

2-Formation résidentielle initiale :

Le ministère de la formation professionnelle dispose d'établissements repartis à travers tout le territoire national qui assurent des formations dans des spécialités et des métiers à des niveaux de qualification différents.

Nous avons sélectionné dans la nomenclature des branches professionnelles et spécialité de la formation professionnelle une liste de spécialités et métiers susceptibles d'intéresser les jeunes femmes rurales :

Agriculture et pêche : (plasticulture, Cultures maraîchères, Production animale, élevage bovin ovin, Apiculture, Horticulture, Arboriculture, Céréaliculture, Paysagerie, Cultures sahariennes, etc....)

Artisanat de service : (coiffure femmes, Arts ménagers, Bonneterie, tricot)

Artisanat traditionnel :(Broderie, Costume traditionnel, Tissage haute laine, Tapisserie Broderie traditionnelle)

Habillement confection : (Couture, Prêt-à-porter, Tailleurs dames etc....).

Hôtellerie- tourisme :

D'autres formations existent dans des branches différentes, telles que les techniques administratives et de gestion (banque, comptabilité, agent commercial, secrétariat bureautique gestion des stocks, assurances, électricité-électronique, industries agro-alimentaire,etc...) informatiques, cuirs et peaux, chimie industrielle et transformation, métiers de services, techniques audio-visuelles....

3- Formation par apprentissage :

Les formations par apprentissage, pratiquées en entreprise ou chez les artisans sous contrôle et suivi des établissements de formation professionnelle assurent des spécialités diverses dans l'agriculture et la pêche, l'artisanat de service, artisanat traditionnel, habillement confection, cuirs et peaux.

D'autres spécialités liées au bois et ameublement, banque, chimie, électronique, hôtellerie- tourisme, industries agro-alimentaire, informatique, industries diverses, machines textiles, gestion, techniques audio—visuelles... sont développées sous la formule de l'apprentissage.

4- Formations à distance :

La formation à distance offre des spécialités diverses, sous la forme de cours par correspondance avec des contrôles périodiques au niveau des établissements de formation professionnelle, tel que, l'artisanat de service, habillement confection, informatique, techniques de gestion (Comptabilité, Fiscalité, Secrétaire de direction.)

En plus de ces spécialités, d'autres formations sont proposées dans les domaines liés au tourisme, hôtellerie, banque et assurances.

Les jeunes filles rurales intéressées par les formations dispensées par les structures de la formation professionnelle sous toutes ses formes peuvent s'adresser à l'APC de leur localité ou à l'établissement de formation professionnelle le plus proche pour accéder à toutes les informations nécessaires.

De toutes les formations offertes par la formation professionnelle et pour lesquelles les jeunes filles rurales, ne peuvent prétendre qu'en partie pour des raisons dues à l'éloignement, au manque de moyens, ou aux problèmes sociaux, seules les sections détachées et à un degré moindre les formations à distance peuvent être considérées comme étant un effort particulier pour permettre aux jeunes filles rurales, d'accéder à des formations pouvant leur permettre un meilleur niveau technique et culturel, ainsi que la possibilité d'occuper une place utile dans la vie active.

2- FORMATIONS ASSUREES PAR LE MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL .(MADR)

Ce basant sur deux types de formation agricole et forestière, le ministère de l'agriculture et du développement rural assure des formations spécifiques aux femmes rurales, à travers les différents centres et instituts de formation sous sa tutelle, et qui sont comptabilisés au nombre de huit ITMAS et deux CFVA répartis sur les quatre zones du pays (sud, ouest, nord et l'este) joint à celle-ci, les trois centres de formation d'adjoint technique spécialisé en forêt (CFATSF).

Auparavant la formation agricole offerte par le ministère de l'agriculture couvrait l'ensemble du territoire national, grâce à un réseau dense d'établissement de formation ; mais n'a pas développé de formations spécifiques aux femmes rurales, notamment la jeune fille hormis celles dispensées à l'école d'agriculture de jeunes filles d'El Biar (Alger) et qui a cessé ces activités en 1974.

Aussi paradoxal que cela puisse paraître, c'est au moment où le MAP a perdu la plupart de ses établissements au profit d'autres ministères que l'engouement et le besoin des formations agricoles chez les jeunes des filles rurale se fait sentir.

A titre d'exemple l'Institut de Technologie Moyen Agricole de Ain –Timouchent (ITMA) qui n'avait que 10 filles en 1998 a enregistré pour les années d'après une forte demande en formation (30 filles sur un total 80 élèves ont été pour l'année (1999).

En plus de la formation initiale, tous les établissements de formation agricole (ITMAS, CFVA, CFATSF) assurent des cycles de perfectionnement de courte durée au profit des cadres de l'agriculture, des vulgarisateurs et des agriculteurs (ces).

Les efforts sont surtout consentis en direction de l'encadrement de la femme rurale, par le biais de formations spécifiques destinées aux vulgarisatrices, lors de sessions de formation de courtes durées organisées par le MADR et l'INVA , souvent en collaboration avec des organismes nationaux ou internationaux dans le cadre de certains projets. Aussi il y a lieu de noter ici, qu'une stratégie de formation spécifique a été instaurée lors de la mise en place du dispositif de soutien à l'investissement d'appui à

l'exploitation agricole, la spécificité de cette formation est basée essentiellement sur les opportunités offertes dans le domaine de l'investissement agricole à travers l'introduction des différentes activités agricoles, des fois méconnues même par les agriculteurs.

Quand aux jeunes investisseurs dont les femmes et jeunes filles rurales en font partie, l'introduction de nouvelles activités et leur méconnaissance dans le domaine de l'investissement agricole imposent une forte demande et besoin en formation, que ça soit dans le domaine de la technicité ou dans le domaine de la gestion de l'investissement lui-même, telles que la culture des champignons, production de champignon de couche, transformation artisanale du lait (fromagerie), fabrication artisanale de pâtes alimentaires ``Dioules, Rechta``, unités de distillerie des plantes à parfum ...etc

3- Formations assurées par le ministère de l'environnement et de l'aménagement du territoire et de du tourisme. (MEATT)

Plusieurs formes de formation en direction des femmes rurales sont assurées par le ministère de l'environnement et de l'aménagement du territoire et de du tourisme. Ce dernier travaillant en étroite collaboration avec les autres ministères par le biais d'une commission mixte, a développé une formule de formation par apprentissage touchant toutes les spécialités liées à l'artisanat et notamment à l'artisanat traditionnel.

Telles que vues précédemment les formations par apprentissage se déroulent chez l'artisan et le suivi du cursus est assuré conjointement par la formation professionnelle et la chambre de l'artisanat et des métiers de la wilaya. Le niveau d'accès à ces formations varie de la 6ème AF à celui de 3ème AS, pour les jeunes filles âgées de 17 à 25 ans. Ces formes de formation offre divers avantages, tel que l'offre d'un pré-salaire par la chambre de l'artisanat et des métiers de la wilaya, ainsi que les possibilités d'acquisition de petit matériel et de création de coopératives spécialisées.

Quand à la formation spécialisée au milieu rural, cette dernière en collaboration avec le secteur de la formation professionnelle, offre des formations détachées qui se déroulent au niveau local ou à domicile,

4-Formations assurées par le ministère de l'éducation (ME)

La politique nationale d'éducation, concrétisée par l'obligation faite aux parents d'inscrire leurs enfants dans les écoles jusqu'à l'âge de 16 ans, a été élargie par l'élaboration d'une nouvelle stratégie nationale de l'alphabétisation élaborée en 2006 et dont la mise en œuvre a été lancée en 2007, impliquant la participation et l'engagement de tous les acteurs concernés par le sujet (Ministères, Structures étatiques, ONG, etc) , l'objectif d'une telle entreprise est de permettre à chaque algérien et algérienne d'apprendre à lire et à écrire, afin d'améliorer sa condition de vie.

La stratégie arrêtée jusqu'à 2015 , sera conduite en étroite collaboration avec des ONG reconnues telles l'association IQRAA et TOUIZA qui sont chargés de former les formateurs.

Dans l'objectif d'assoir cette stratégie et diminuer le taux du chômage dans la catégorie des jeunes diplômés universitaires et notamment les femmes, les actions d'alphabétisations seront confiées à cette catégorie de jeunes diplômés moyennant une formation en pédagogie assurée par des établissements spécialisés.

L'APPORT DE L'INSTITUT NATIONAL DE LA VULGARISATION AGRICOLE (INVA) DANS L'EVALUATION DES BESOINS EN FORMATION DES FEMMES RURALES

Les besoins en formation en direction des femmes en milieu rural, ont été appréhendés à travers les études réalisées par l'institut national de la vulgarisation Agricole, notamment les études de diagnostic agro socio-économique des communautés rurales, qui ont touché la wilaya de Batna et Jijel et qui avaient comme objectifs, de formuler des projets de développement rural, ainsi que l'étude d'identification des besoins genre à travers les programmes de vulgarisation agricole, y compris la santé reproductive réalisés au niveau de la

wilaya de Tipaza ; cette étude a été réalisée dans le cadre du projet ALG /98/P02/ du deuxième cycle de coopération entre le gouvernement algérien et le fonds des nations unies pour la population.

L'utilisation de l'approche participative et l'analyse genre et développement ont été les outils méthodologiques qui nous ont permis de diagnostiquer les vrais besoins en formation en direction des femmes en milieu rurale et notamment la jeune fille rurale.

Les critères, âges et niveaux d'instruction ainsi que les conditions socio-économiques et les activités exercées par les femmes ont été les variables les plus déterminantes dans l'identification des besoins en formations exprimés par les femmes enquêtées dans les deux wilayas.

A travers ces résultats nous avons inscrit les points suivants :

1- En matière d'alphabétisation :

L'existence d'un pourcentage assez important de femmes analphabètes

61,53% de femme sans niveau d'instruction

10% seulement savent lire et écrire

38,46% seulement ne dépassant guère le primaire.

Il est à noter, que la majorité des femmes sont analphabètes et le taux de leur scolarisation quand à lui reste bas même pour les jeunes filles malgré tous les efforts déployés par le gouvernement et les différents partenaires au développement. Cette situation est due essentiellement à la pauvreté ainsi que les us et coutumes qui font que les parents envoient moins les filles à l'école comparativement aux garçons, elle est aussi due à l'éloignement des écoles et le manque de transport. En plus la déperdition scolaire due aux mariages précoces des filles constitue une contrainte majeure au maintien de celles-ci à l'école.

Ainsi, le très faible accès des filles à l'école, le taux faible de l'alphabétisation chez les femmes rurales notamment celles dont l'âge dépassent la quarantaine, atteste de leur bas statut social. Le niveau d'instruction des femmes a une influence importante sur leur santé, et les différents rôles qu'elles sont amenées à jouer dans la vie sociale. Suite à ces résultats un besoin en alphabétisation émanant de ces femmes notamment les jeunes filles fut exprimé.

2- En matière de la santé reproductive :

Bouleversées par l'état de santé de leurs mères et dans un état de prise de conscience de l'importance de la santé reproductive dans le bien être de la femme et la famille, les jeunes filles rurales considérées comme futures femmes et responsables aussi d'une famille, ont apporté un intérêt assez particulier à la nécessité d'être formées en santé reproductif, besoin en formation venant s'inscrire aussi pour diverses raisons telles que l'inexistence de structures de santé dans les différentes localités, l'éloignement de l'hôpital, la pauvreté (manque de moyens) et le manque d'information et de sensibilisation sur la question ; ainsi que le désir inscrit chez ces jeunes filles de confronter les pesanteurs sociologiques qui imposent à la femme à travers le refus du mariage de ne pas utiliser des moyens contraceptifs.

3- Formation d'apprentissage :

- Les femmes de différentes tranches d'âge pratiquant l'artisanat, représentent la proportion la plus importante avec 46,66%, l'activité artisanale la plus répandue dans cette région reste le tissage (le tissage est ancestral du fait qu'il est pratiqué à l'intérieur des maisons et ne demande pas de matériel sophistiqué)
- D'autres femmes ont opté pour la poterie, la couture ou la broderie.
- L'élevage vient en deuxième position avec un taux de 26,66%, et dépend du type d'élevage qu'exerce le chef de famille (petit élevage, ovin, bovin)
- Les jeunes femmes semblent préférer plus des formations qui leurs permettent de pratiquer des activités ne nécessitant pas de déplacement vers l'extérieur (tradition oblige) ; Ces activités sont réduites à la broderie, la peinture sur soie, et la couture.

4- Formation qualifiante :

Dans un milieu rural dominé par la petite exploitation morcelée et par l'absence quasi-totale d'activités économiques, les activités exercées par les femmes sont généralement liées à l'agriculture, l'élevage et l'artisanat dans la tranche d'âge 50- 59 ans.

Il apparaît que les femmes de moins de 30 ans sont moins attirées par les formations d'élevage et agricole, ce type de formation paraît moins intéressante, du moment que dans la pratique réel de ses formations en activité, les femmes âgées sont exclusivement chargées de l'activité agricole et de l'élevage, il est aussi important de dire que le désintéressement exprimé par les jeunes femmes est due à la lourdeur et à la pénibilité que procure ces activités.

L'APPORT DES DIFFERENS PROJETS DE DEVELOPPEMENT DANS L'EVALUATION DES BESOINS EN FORMATION DES FEMMES RURALES

Plusieurs projets de développement agricoles bénéficiant d'un appui technique et financier de la part d'organisation internationales (FIDA, GTZ, FNUAP, FAO, Banque Mondiale...) et qui ont touché de l'intégration de le femme rural dans le développement, ont intégré la composante formation des femmes en milieu rural ainsi que la formation des cadres féminins responsables et membres des projets ex : FAO et OADA.

La formation des femmes rurales :

Des activités de formation de femmes rurales ont été programmées et ont été réalisées dans plusieurs projets :

- Le projet « emploi rural » financé par la banque mondiale a permis l'organisation d'ateliers de formation en activités agricoles et artisanales. Le projet a touché 300 femmes.
- Le projet FIDA a permis la formation de 1111jeunes filles dans le domaine de l'artisanat.
- Le projet GTZ de Khenchela a permis l'Alphabétisation de 80 jeunes filles.



Projet BIRD : « création d'emplois en milieu rural »

Programmé sur 3 ans, le projet BIRD a touché 3000 femmes environ, ces dernières réparties sur différentes wilayas du pays ont eu droits à des formations spécifiques ; formation résultant d'un besoin stratégique des femmes de changer leurs situations et d'améliorer leurs conditions de vie. Ce projet a touché plusieurs catégories de femmes appartenant à différents ages et différents niveaux.

Dans le domaine des petits élevages 580 femmes ont bénéficié de formation dans l'apiculture et l'apiculture et ont été destinataires de moyens de production en aviculture et l'apiculture.

Dans le domaine de l'artisanat plus de 400 femmes ont bénéficié d'une formation dans le domaine et ont été destinataires de machines à coudre et à broder.



Projet FAO : « intégration de la femme rurale dans le développement »

Programmé sur 2 ans et localisé au niveau de la wilaya de Tizi-ouzou et Jijel, ce projet avait comme l'un de ces objectifs principaux, l'amorcement d'une dynamique d'un développement participatif intégré par l'identification d'activités susceptibles d'améliorer la situation économique des femmes et de leurs familles ainsi que la formation de ces dernières et la formation d'une ressource humaine féminine potentielle (vulgarisatrices agricoles), dans le rôle principale était d'accompagner et d'encadrer les femmes rurales dans leurs activités .

Concernant la formation de la ressource humaine (encadrement féminin) devant appuyer les femmes rurales, cette dernière a porté surtout sur les outils de l'approche « genre » et participative et à la technique d'élaboration des plans de développement communautaires utilisant ces approches.

Quand à la formation des femmes rurales, celle-ci était basée sur les activités génératrices de revenus priorisés par les femmes elles mêmes, à travers lesquelles ces dernières ont exprimé le besoin d'être formées et appuyées techniquement dans la conduite du grand et petite élevage (bovin, ovin, apiculture, viticulture etc...) .



Projet GTZ : « développement agro-sylvo-pastoral des zones montagneuses »

Localisé au niveau de la wilaya de khenchla, et ayant comme objectif, la définition d'une approche d'intégration et de promotion de la femme rurale dans le cadre du programme communautaire ; le projet GTZ a permis l'alphabétisation et la sensibilisation de la femme rurale, sur l'importance de savoir lire et écrire dans les régions montagneuses de la wilaya : Alphabétisation de 80 filles de la zone pilote du projet, ainsi qu'une formation sur des activités génératrices de revenue a été réalisée tel que la couture le tissage et la tapisserie.

L'APPORT DES CELLULES FEMMES RURALES DANS L'EVALUATION DES BESOINS EN FORMATION DES FEMMES RURALES :

Compte tenu des conditions socioculturelles du pays, l'encadrement des femmes rurales est dévolu essentiellement aux femmes. Seulement il n'existe pas de corps spécialisé de type animatrices rurales, comme il est d'usage dans d'autres pays ; tel le Maroc , Egypte etc.

A cet effet un dispositif d'encadrement féminin (vulgarisatrices) a été installé pour appuyer les femmes en milieu rural et subvenir à leurs besoins. Ce dispositif appelait cellule femme rurale est composé d'ingénieur agronome, vétérinaire, technicien en agriculture etc., active dans une synergie de travail créant ainsi un réseau de cellules femmes rural installé sur tout le territoire national aux niveaux des directions des services agricoles (DSA) et des chambres d'agriculture (CAW) des différentes wilayas :

Les cellules chargées du dossier femmes rurales ont comme mission :

- d'apporter un appui technique aux femmes rurales
- d'aider les femmes à prendre des décisions
- répondre à un besoin en formation des femmes rurales.

La coordination de ces cellules est assurée par une cellule nationale au niveau de l'Institut National de la Vulgarisation Agricole (INVA) qui a comme missions la :

- Mise au point d'approches de vulgarisation en direction des femmes rurales.
- Organisation d'ateliers de réflexion et d'échanges sur la problématique et les expériences d'intégration des femmes rurales dans le développement agricole.
- Mise au point d'un programme de perfectionnement et de formation de l'encadrement féminin.
- Constitution d'une banque de donnée.
- Intégration des actions de vulgarisation en direction des femmes rurales dans le programme global de vulgarisation.
- Constitution d'un fichier des vulgarisatrices et des agricultrices.

A travers les différents bilans présentés par ces cellules au niveau du bureau de la cellule nationale de la femme rurale siégée à l'INVA, un besoin très important en formation des femmes rurales a été enregistrée, notamment, chez les femmes travaillant dans le domaine de l'agriculture et l'artisanat, dont on notera 5000 d'entre elles qui ont bénéficié des petits projets, qui leur ont permis de créer des petites entreprises de productions et des unités de transformations divers, (unités de transformation de lait, unités de fabrication d'aliment de bétail, ect...)

Les formations sollicitées par ces femmes semblent être différentes par apports aux formations classiques et habituelles reconnus par ces dernières. On enregistre à ce propos un besoin frappant dans la gestion de micro entreprise.

Ce besoin, est marqué par l'émergence des femmes dans plusieurs domaines, agricultures, artisanat d'un type nouveau, jeunes avec divers niveaux d'instructions, allant du niveau primaire à l'universitaire. D'origine rurale ou viennent s'installer pour accroître leur chance de réussite dans la vie, ces femmes conduisent leurs cultures et leurs élevages d'une manière rationnelle et sont souvent performantes et vise à rentrer dans le domaine de l'entreprise.

L'APPORT DES ASSOCIATIONS DANS L'EVALUATION DES BESOINS EN FORMATION DES FEMMES RURALES :

Il est important de signaler ici, que le mouvement associatif en Algérie a pris une place capitale dans le lancement des actions de développement, notamment celles liées au milieu rural qui se joignent aux attentes du plan national de développement agricole et rural PNDAR, ainsi le travail accompli par certaines associations locales en matière de formation des femmes rurales est à encourager, cas de l'association **TOUIZA**, association **promotion de la femme rurale**, association **intégration de la femme rurale** dans le développement, association **IQRAA**, association **EL GHAITH** etc..., qui touchent aux différents aspects de la vie des femmes, l'agriculture, l'artisanat, la santé, l'alphabétisation etc....

A travers les différentes actions réalisées en matière de formation par ces associations, une conclusion générale a été retenue, cette dernière se caractérise par la différence des besoins en formation en milieu rural qui existe en fonction des zones géographiques et à l'intérieur de la zone elle-même avec pour chacune d'elles ses particularités socioculturelles. Cette différence s'est faite remarquer aussi par la distinction qui existe entre les femmes rurales selon leur âge et leur aptitude vis-à-vis des actions et selon leur intérêt, elle va de l'alphabétisation à la formation du type technique (conduite d'élevage).

En alphabétisation :

Les femmes qui suivent cette formation ont leur âge qui varie de 10 à 40 ans,

La tranche d'âge de 10 à 15 ans est la tranche la plus assidue dans le suivi des cours et assimile mieux le contenu des séances c'est aussi une tranche qui représente un intérêt de l'association et de l'office de l'alphabétisation du fait que c'est une catégorie qui est récupérable en suivant les 06 ans du cursus d'alphabétisation (3 niveaux) peuvent continuer leurs études par correspondance de la manière la plus normale

La tranche de 15 à 40 : cette tranche d'âge généralement actives mais analphabètes l'alphabétisation leur sert à mieux comprendre et gérer leurs activités c'est aussi une tranche assidue

La tranche d'âge de 40 à 60 ans : très rares sont celles qui arrivent à suivre régulièrement les séances, elles assimilent moins vite la plus part pensent que l'alphabétisation leur sert à lire le coran

Les activités génératrices de revenu sont très répondues dans les zones rurales telle que les activités artisanales (tapisserie, poterie, et couture traditionnelle) les élevages familiaux (aviculture) et l'agriculture de subsistance (les jardins potagers) pour cette raison, un grand nombre de ces femmes rurales ont participé à des formations touchant surtout l'agriculture élevage avicole et apicole dans les Instituts d'agriculture (ITMAS) de Guelma (jeunes filles rurales de 20 à 30 ans) pour prétendre à l'aide du FNRDA

Formation en Tapisserie et en couture traditionnelle :

La plus part des jeunes filles rurales (20 à 30 ans) suivent des formations dans ces deux activités considérées comme emploi féminin par excellence (la société rurale préfère que les femmes pratiquent ces activités que de faire de l'agriculture et accepte même que les jeunes filles se déplacent pour suivre ces cours.)

Pour rappel que ces cours se font au niveau des centres de formation des communes et sont sanctionnées par des diplômes permettant à ces jeunes filles d'ouvrir des locaux et prétendre à l'aide du FNPAAT dans le cadre du développement rural ou dans les maisons de jeunes

Conclusion :

Il apparaît clairement à travers les expériences présentées dans cette communication, qu'un long chemin a été parcouru par l'Algérie dans le domaine de la prise en charge des préoccupations et des besoins de la femme en général et de la femme rurale en particulier.

L'université, les écoles et centres de formation spécialisés, en créant les conditions d'accueil nécessaires à une meilleure intégration de la femme, dans le processus de formation, ont été à l'origine de l'engouement

des femmes vers les universités et écoles spécialisées (Aujourd'hui nous enregistrons plus de femmes universitaires que d'hommes). En 1962, la population algérienne était à 85 % analphabète.

Ces femmes lettrées ont été un exemple pour toutes les jeunes filles , qui pour des raisons tantôt sociales, tantôt économique, n'ont pas pu poursuivre leurs études, pour peupler en masse les cours d'alphabétisation ouverts au sein des écoles et des mosquées.

Une autre catégorie de femme, plus audacieuse a préféré retourner au centre de formation pour apprendre un métier. Cet engouement à l'apprentissage a obligé les pouvoirs publics à mettre en place toute une politique concertée et participative pour la prise en charge des besoins en formation exprimés par cette catégorie socioprofessionnelle.

Toute cette stratégie permettra à moyen terme à des milliers de jeunes femmes de bénéficier de qualifications leur permettant d'améliorer leurs conditions de vie .